

Appel à communication

Colloque interdisciplinaire sur l'écologie industrielle et territoriale

COLEIT

Université de technologie de Troyes, 17 et 18 octobre 2012

Objectifs du colloque :

L'écologie industrielle et territoriale (EIT) constitue une démarche scientifique et opérationnelle innovante de développement territorial visant à introduire une rupture avec la conception linéaire du fonctionnement actuel de la société humaine qui se traduit par un prélèvement croissant de ressources associé à des rejets eux aussi en augmentation constante, par opposition au fonctionnement (quasi) cyclique des écosystèmes naturels. Ainsi, en s'inspirant du fonctionnement de ces derniers, l'écologie industrielle et territoriale appelle à une transformation en profondeur de l'organisation d'un territoire, tant du point de vue de son métabolisme territorial (bilan des flux de matières et d'énergie qui entrent, transitent et sortent du territoire) que des relations entre les acteurs publics et privés qui le composent.

Nous pouvons aujourd'hui constater que la mise en œuvre de l'écologie industrielle et territoriale reste trop souvent cantonnée au seul secteur de l'industrie. Ce biais est induit par le terme « écologie industrielle » qui en réalité, traduit de l'anglais « industrial ecology » fait référence à l'ensemble des activités humaines consommant des ressources et/ou générant des déchets au sein des sociétés industrielles. Or, plusieurs travaux semblent indiquer que l'écologie industrielle n'a de sens que si elle est considérée à l'échelle du territoire, d'où l'introduction du terme « écologie industrielle et territoriale », pour plusieurs raisons. Tout d'abord, le territoire (c'est-à-dire « un système complexe évolutif qui associe un ensemble d'acteurs d'une part, l'espace géographique que ces acteurs utilisent, aménagent et gèrent d'autre part », Moine, 2006) semble constituer une échelle de réflexion cohérente pour la mise en œuvre de stratégies éco-systémiques visant une plus grande durabilité de celui-ci. De plus, la notion de territoire fait référence à l'ensemble des acteurs qui le composent et aux enjeux qu'ils portent, qu'il s'agisse d'enjeux industriels, urbains, ou encore agricoles. Elle inclut en outre le milieu de vie des sociétés. Par ailleurs, la considération territoriale autorise la prise en compte du caractère multi-scalaire des enjeux du développement durable, notamment concernant la traduction de ces enjeux (globaux) en actions localisées. Enfin, bon nombre d'auteurs s'accordent à penser que la considération unique des spécificités techniques et économiques est largement insuffisante pour le déploiement efficace de démarches d'écologie industrielle. Celles-ci reposent avant tout sur une coordination intentionnelle des acteurs impliqués, qu'ils soient publics ou privés. La considération de l'action publique, la nature des coordinations entre les acteurs d'un territoire, l'impact de ces démarches en termes de structuration de filières, d'usage des ressources, et plus généralement d'aménagement du territoire sont autant d'aspects nous amenant à privilégier le terme d'écologie industrielle et territoriale. Ainsi, d'un point de vue

opérationnel, il ne s'agit pas seulement de créer des symbioses industrielles au sein desquelles les déchets des uns deviennent des ressources pour d'autres, mais bien de susciter un projet de territoire commun et partagé entre tous les acteurs, reposant sur la prise en compte des spécificités et des enjeux du territoire. Ce projet de territoire nécessite, par un processus d'apprentissage collectif, la création de partenariats public/privé d'un nouveau genre, en vue d'un meilleur équilibre du métabolisme territorial, soit d'une plus grande durabilité.

D'un point de vue scientifique, on constate aujourd'hui un intérêt multidisciplinaire grandissant pour cette notion visant à réconcilier l'activité humaine, principalement linéaire, et les limites intrinsèques de la biosphère, qu'on la nomme écologie industrielle, écologie industrielle et territoriale, écologie urbaine, ou encore écologie territoriale. Par ailleurs, géographes, économistes, sociologues, politologues, anthropologues, urbanistes, aménagistes, écologistes, biologistes, chimistes, ingénieurs, etc. sont de plus en plus nombreux à questionner cette notion émergente de manière directe ou à mener des réflexions qui, indirectement, sont susceptibles d'alimenter la connaissance scientifique théorique ou opérationnelle relative à l'écologie industrielle et territoriale.

Fort de ce constat, l'objectif de ce colloque interdisciplinaire est donc multiple. Tout d'abord, il permettra aux différents acteurs de la recherche s'intéressant à l'écologie industrielle et territoriale de se reconnaître, en vue de structurer une communauté scientifique multidisciplinaire. Ensuite, il ambitionne de faire un état des recherches menées dans les pays francophones en lien direct et indirect avec la notion d'écologie industrielle et territoriale. A ce titre, il interpelle les chercheurs tant issus des sciences humaines et sociales que des sciences de la terre et de la vie et des sciences de l'ingénieur. Enfin, par le décloisonnement des champs disciplinaires, il vise à faire progresser l'état actuel des connaissances et des recherches tant au niveau scientifique qu'opérationnel, concernant l'écologie industrielle et territoriale.

Des ateliers et des sessions poster seront organisés autour des thématiques suivantes :

Thème 1 : Développement urbain durable et métabolisme urbain

Il est ici question d'aborder les travaux menés en termes de développement urbain durable et d'empreinte des territoires, d'un point de vue conceptuel, méthodologique et opérationnel. Il peut également être intéressant de questionner le positionnement du développement urbain durable par rapport à l'écologie industrielle et territoriale, voire l'écologie territoriale. Est-ce une différence d'échelle dans la prise en compte des enjeux, des acteurs et des objectifs ? La première est-elle une déclinaison des deux autres ? Quels croisements sont envisageables ? Par ailleurs, cette session pourra également être l'occasion d'aborder les enjeux de l'urbanisme dans une perspective de développement territorial durable et de dématérialisation.

Thème 2 : Le renouvellement des pratiques de gouvernance des territoires

Cette session vise à placer la dimension organisationnelle et humaine de l'écologie industrielle et territoriale au cœur des débats. Elle repose sur l'étude des pratiques actuelles et des conditions d'émergence de nouvelles pratiques telles que la coordination intentionnelle des acteurs, la mise en œuvre de modes de gouvernance d'un nouveau genre, reposant sur l'apprentissage collectif, la construction d'un référentiel partagé de valeurs, la proximité organisationnelle et institutionnelle, etc. Finalement, on fait référence ici à des développements théoriques qui ne sont pas propres à l'EIT mais qui peuvent venir alimenter la connaissance scientifique.

Thème 3 : Méthodes, outils et instruments au service de l'écologie industrielle et territoriale

L'objectif de cette session est de faire état de l'ensemble des méthodes, outils et instruments (dédiés ou non à l'écologie industrielle et territoriale) susceptibles de favoriser le déploiement de démarches, de questionner leur « pertinence » et d'identifier les manques en vue d'orienter de futures réflexions. Les termes de méthodes et outils englobent l'ensemble des moyens mis en œuvre pour concevoir, planifier, mettre en œuvre, suivre et évaluer des dispositifs en faveur d'une démarche d'écologie industrielle et territoriale. Cela peut concerner l'identification et la caractérisation (quantitative et qualitative) des flux matière-énergie et des synergies, leur optimisation, des outils de description d'un métabolisme, de construction de l'empreinte écologique ou plus largement territoriale, des approches d'évaluation environnementale, économique, voire de monétarisation des externalités, des approches multicritères d'évaluation de performances ou de risques, etc. La notion d'instruments fait référence notamment aux instruments financiers (subventions, etc.), ou encore aux instruments juridiques (nouveaux types de contrats) éléments encore peu développés dans le champ de l'écologie industrielle et territoriale.

Thème 4 : Les nouvelles formes de développement territorial

L'idée ici est de s'intéresser aux formes potentielles de développement territorial induites (ou rendues possibles) par la mise en œuvre de démarches d'écologie industrielle et territoriale et de questionner leur potentiel de structuration / d'aménagement du territoire, ainsi que leurs conditions d'intégration de critères de durabilité. Selon les spécificités des territoires, l'écologie industrielle et territoriale peut constituer une stratégie de mise en cohérence de diverses approches environnementales (dans le cas d'aménagement de zone d'activités par exemple), de « rééquilibrage » entre les activités urbaines et industrielles / ou rurales, ou peut structurer des filières économiques autour de ressources locales à valoriser ou à construire (méthanisation, bioraffinerie, etc).

Thème 5 : Les apports théoriques de l'écologie scientifique

Si l'écologie industrielle et territoriale se fonde sur diverses analogies et métaphores avec l'écologie scientifique, les travaux en écologie industrielle et territoriale n'ont probablement pas encore tiré toutes les conséquences de l'inscription du champ disciplinaire dans le monde du vivant. En revenant à la source du terme d'écologie peut-on renouveler les questionnements autour de l'analogie et/ou la métaphore entre la société humaine et les écosystèmes naturels. En effet, Au-delà de l'idée de cycle déjà reprise par l'écologie industrielle à l'écologie, d'autres concepts issus de la thermodynamique et de la théorie de l'évolution peuvent apporter des outils conceptuels pour repenser les organisations humaines, les entreprises et les territoires (en termes d'adaptation et de disparition d'espèces, ou encore de conception de réseaux d'interactions anthropiques durables). Le regard de la communauté scientifique travaillant sur l'ingénierie écologique pourrait être pertinent sur ces questions.

Thème 6 : La compatibilité des démarches d'écologie industrielle et territoriale avec les enjeux du développement durable

Une grande partie des travaux en écologie industrielle réfléchissent à l'optimisation d'un système d'activités humaines dans le cadre des sociétés actuelles. Ces travaux, dans de nombreux cas, font l'impasse sur une question qui serait à discuter dans cette session : une stratégie d'optimisation dans un cadre inchangé est-elle suffisante à favoriser un élan favorable à un développement durable ? Ne faut-il pas plutôt questionner les façons d'appréhender l'écologie industrielle et territoriale dans le

cadre d'une réflexion plus globale en matière de changements de paradigme systémique et de changements radicaux, tant au niveau des comportements individuels que collectifs ? Il est notamment fait référence ici à la question de la consommation durable et à la nécessaire prise en compte du couple offre-demande là où la vision anglo-saxonne de l'écologie industrielle incite, de façon erronée, une focalisation sur l'offre (la production).

Comité scientifique

Sabine Barles (Université Paris 1), Christoph Bey (Bordeaux Management School), Manuel Blouin (Université Paris 12), Sabrina Brullot (Université de technologie de Troyes), Nicolas Buclet (UPMF Grenoble), Jean Marc Frayret (Ecole Polytechnique de Montréal), Cyrille Harpet (EHESP), Guillaume Junqua (Ecole des Mines d'Ales), Miguel Lopez-Ferber (Ecole des Mines d'Ales), Muriel Maillefert (Université de Lille 3), Guillaume Massard (Université de Lausanne).

Comité d'organisation

Catherine Balieu (Ecole des Mines d'Ales), Sabine Barles (Université Paris 1), Christoph Bey (Bordeaux Management School), Sabrina Brullot (Université de technologie de Troyes), Stéphanie Clément (Université de technologie de Troyes), Guillaume Junqua (Ecole des Mines d'Ales), Miguel Lopez-Ferber (Ecole des Mines d'Ales), Muriel Maillefert (Université de Lille 3).

Dates et Deadlines

Soumission des résumés :	15 mai 2012
Notification d'acceptation des résumés :	30 juin 2012
Réception des papiers :	15 septembre 2012

Les propositions de communication doivent être **en format PDF, écrites en français** et envoyées à : Sabrina Brullot (sabrina.brullot@utt.fr) et Guillaume Junqua (guillaume.junqua@mines-ales.fr).

Les propositions devront contenir :

- Le titre de la communication,
- Le (ou les) auteur(s) et son (leur) affiliation,
- La référence à l'un des thèmes,
- Communication orale ou poster,
- Un résumé ne devant pas excéder **800 mots** et comprenant objectif, méthodologie et résultats,
- 10 références bibliographiques maximum.

Détails pratiques

La langue officielle lors des sessions sera le français.

La conférence fera l'objet d'un numéro spécial dans une revue restant à définir.

Un site web sera prochainement créé pour indiquer les tarifs de participation, les modalités d'inscription et d'hébergement ainsi que le programme complet.

En attendant, pour plus d'informations, veuillez-vous adresser à :

Sabrina BRULLOT (sabrina.brullot@utt.fr)